

*Les sociétés d'investissement ou fonds de placement : nouvelle formule d'épargne*, par LOUIS-MARC SERVIEN. Un vol., 6 po. x 9, broché, 199 pages. — M. LOUIS-MARC SERVIEN, 8, avenue de la Dôle, Lausanne. (19.75 francs suisses)

Pierre Lamy

Volume 38, numéro 4, janvier–mars 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001829ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001829ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lamy, P. (1963). Compte rendu de [*Les sociétés d'investissement ou fonds de placement : nouvelle formule d'épargne*, par LOUIS-MARC SERVIEN. Un vol., 6 po. x 9, broché, 199 pages. — M. LOUIS-MARC SERVIEN, 8, avenue de la Dôle, Lausanne. (19.75 francs suisses)]. *L'Actualité économique*, 38(4), 670–671. <https://doi.org/10.7202/1001829ar>

Mais en se limitant à la statique, l'auteur laissait de côté certains effets très importants de l'intégration. Il passe donc, dans une deuxième partie, à l'étude de l'intégration en dynamique. On trouve dans cette partie l'esquisse d'une dynamique de la dimension des firmes et des industries en fonction de l'élargissement du marché, et qui s'accompagne d'une possibilité de réaliser des économies d'échelle et de profiter des économies externes. Les autres facteurs dynamiques (changements dans les structures du marché, dans la concentration, changements technologiques autonomes, diminution de l'élément de risque dans les transactions avec l'étranger, etc.) font l'objet d'un chapitre peut-être un peu trop superficiel.

Dans une troisième partie, l'auteur étudie quelques-uns des problèmes de politique économique que comporte le passage à une union économique : politique d'aménagement du territoire, harmonisation des politiques sociales, problèmes fiscaux, intégration monétaire. La date de publication de l'ouvrage explique sans doute l'absence de renseignements sur la politique agricole commune, sur la politique des transports, sur la politique de l'énergie, sur l'association des pays africains. On sait que l'Europe a fait face à une pénurie de ressources énergétiques durant plusieurs années. La situation s'est renversée et l'on doit maintenant faire face à un approvisionnement excédentaire à l'intérieur de la Communauté. Si l'on veut éviter la concurrence coupe-gorge, l'harmonisation des politiques énergétiques des divers États s'impose. Il en est de même pour les diverses politiques de transport. La Communauté Économique Européenne ayant, entre autres buts, la création d'un marché organisé, et les transports ayant un rôle essentiel à jouer dans les mécanismes du marché, on ne peut tolérer que les politiques nationales de transport soient sans rapport avec les coûts réels.

On peut peut-être reprocher à l'auteur d'accorder une trop grande confiance aux mécanismes du marché pour la réalisation de certaines harmonisations (notamment, l'harmonisation des charges sociales) au cours de la période qu'il est convenu d'appeler transitoire. Son attitude, sur ce point, manque un peu de réalisme, surtout si l'on considère que l'auteur connaît bien l'Europe et particulièrement la France pour y avoir vécu. Il n'en reste pas moins, croyons-nous, que l'ouvrage de M. Balassa est une excellente acquisition pour la science économique. Il est susceptible d'intéresser les Canadiens de façon toute spéciale car il survient au moment même où le Canada « cherche sa voie » dans le commerce international. Les partisans d'une adoption inconditionnelle par le Canada du *Trade Expansion Act* notamment, y trouveront de quoi réfléchir.

Bernard Bonin

**Les sociétés d'investissement ou fonds de placement : nouvelle formule d'épargne**, par LOUIS-MARC SERVIEN. Un vol., 6 po. x 9, broché, 199 pages. — M. LOUIS-MARC SERVIEN, 8, avenue de la Dôle, Lausanne. (19.75 francs suisses).

L'ouvrage de Louis-Marc Servien présente une contribution originale et fort bien documentée sur les sociétés de placement collectif de capitaux.

L'auteur, à qui l'on doit une étude juridique et fiscale sur le sujet, tente de dégager, à la lumière des faits, le rôle important qu'ont joué et que continuent

d'exercer ces fonds de placement, dans le cadre de l'économie moderne. Retraçant l'origine de ces sociétés, *open end* autant que *close-end*, il en évoque les débuts pénibles et suit l'évolution du phénomène dans les principaux pays (Angleterre, États-Unis, France, Allemagne, Belgique, Hollande, Japon, Luxembourg, Suisse et Canada).

Fort de ces expériences, il montre comment le placement collectif des capitaux répond à un désir généralisé de protection et de sécurité. De multiples avantages en résultent pour le petit épargnant : protection du capital, revenu satisfaisant et croissance à long terme du capital.

Après cet historique et une définition de termes appropriée, M. Servien constate le succès des fonds de placement, leurs difficultés de croissance lors de la crise de 1929. Grandis par cette épreuve, ils gagnent à nouveau les faveurs populaires et prennent une rapide expansion.

Dans une autre partie de l'ouvrage, M. Servien se préoccupe de l'influence des fonds de placement sur l'épargne et l'épargnant. Il analyse les avantages et les inconvénients des principales formes de placement.

L'étude s'étend par la suite à l'influence des fonds de placement sur les sociétés dont ils détiennent des actions en portefeuille : fluctuation du titre en bourse, droit de vote, etc. Quelles pressions exercent les fonds sur le marché boursier ? Quel rôle jouent-ils en tant que facteur d'équilibre des marchés mobiliers ? Leurs opérations de bourse précipitent-elles la crise et la reprise ou contribuent-elles à les atténuer ? Ce sont autant de questions abordées par l'auteur, et il porte sur chacune d'elles un jugement nuancé tenant compte de nombreux éléments.

Enfin, M. Servien s'applique à mettre en évidence le rôle des *investment trust* dans la vie économique. Organes d'investissement et de distribution des valeurs mobilières, ils se révèlent aussi des instruments de transfert et d'exportation de capitaux. Ils transforment l'épargne à court et à moyen terme en un placement à long terme, répondant ainsi aux besoins d'investissement et de financement indispensables au développement d'une économie dynamique.

Ce volume sera d'un grand intérêt pour le profane, comme pour le spécialiste. L'étude des problèmes généraux s'y combine à des analyses détaillées. De plus, les fonds de placement connaissant, au Canada, surtout depuis les dix dernières années, un rythme accéléré de croissance, gagneraient à être mieux connus de tous. Ils serviraient ainsi avec encore plus d'éclat, l'épargnant et l'investisseur qui y trouveraient tous deux un plus grand avantage.

Pierre Lamy

**En hommage à Victor Gothot, en collaboration. Un vol., 6¼ po. x 9¼, broché, 717 pages. — FACULTÉ DE DROIT DE LIÈGE, 1962.**

M. Victor Gothot a consacré plus de quarante années de sa vie à l'enseignement du droit. C'est, en effet, à la fin de l'année 1920 qu'il a succédé à l'éminent juriste que fut Gérard Galopin, dans la chaire de droit fiscal de la Faculté de